Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900906-20260327-202625-DE

COMMUNE DE KERLAZ

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars, à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de KERLAZ, dûment convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Ludovic QUELENNEC, Maire.

Présents : 12

Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Anthony JAIN, Sylvie LE COZ, Mathieu HENRY, Blandine LE ROY, Laurent LANCIEN, Audrey CELTON, Isabelle ALLAIN, Johan FLOCHLAY, Marie Thérèse HERNANDEZ, Xavier LERAY,

Absents excusés : 03

Fanny RENAUD pouvoir à Béatrice QUEFFELEC, Quentin DELCLOY pouvoir à Ludovic QUELENNEC, Alice BLAIMONT

Votants : 14

Secrétaire de séance :
Blandine LE ROY

Délibération 2026 - 25:
Commission Locale d'évaluation de charges transférées (CLECT)

Rapporteur : Ludovic QUELENNEC

2 titulaires :
- Ludovic QUELENNEC
- Béatrice QUEFFELEC

Après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal est favorable à la création des commissions communales et à l'élection des membres.

Fait et délibéré le 27 mars 2026

Le Maire,
Ludovic QUELENNEC

MAIRIE DE KERLAZ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
Blandine LE ROY